

Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Paris au CSA 06 mai 2025

Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, cher·e·s collègues,

Nous commencerons par souhaiter la bienvenue à Madame Benetti, notre nouvelle Rectrice et espérons mener avec elle un dialogue social fructueux et constructif.

Avant d'évoquer les points à notre ordre du jour, nous souhaitons rappeler le contexte politique et économique actuel qui pèsera sur nos futurs échanges en instances académiques.

La montée inquiétante des populismes en France, comme partout en Europe, doit alerter les éducateurs que nous sommes. Lorsqu'un parti, le Rassemblement National, exprime des idées de nature à affaiblir la démocratie, nous avons le devoir de réagir. Nous évoquons ici l'ahurissante séquence médiatique dans laquelle le Rassemblement national s'est publiquement permis de tenir des propos anti démocratiques et anti constitutionnels sur le rôle de la justice et des juges, sans que cela ne suscite une condamnation suffisamment claire et ferme des plus hauts responsables du gouvernement.

Comment, ensuite, faire comprendre à nos élèves la nécessité d'une justice indépendante à tous les niveaux de nos institutions, et particulièrement au sein des EPLE ?

La situation internationale particulièrement incertaine laisse aussi à craindre que les temps à venir ne soient davantage consacrés au réarmement, qu'à l'éducation. Nos inquiétudes s'alimentent à la fois des déclarations du ministère de l'Économie, qui a annoncé 40 millions d'euros d'efforts supplémentaires, et par la circulaire qu'il a envoyée à tous les ministères et dans laquelle il demande « d'identifier et de présenter un niveau ambitieux de diminution des effectifs »

Ces annonces, rappelons le, interviennent après un budget 2025 passé en force en utilisant l'article 49.3, ce qui affaiblira encore davantage le service public, avec des conséquences bien réelles pour les agents. Prenons pour seul exemple l'adoption, le 19 février dernier, des décrets sur la réduction de l'indemnisation des arrêts maladie des agents publics, qui permet à l'État de faire des économies au détriment des collègues malades, ainsi doublement pénalisés. Cette décision, qui contribuera peut-être au financement, que nous jugeons inutile, d'expérimentations apparemment poursuivies par le ministère autour du port de l'uniforme, est inacceptable.

Le Sgen-CFDT Paris rappelle que ces annonces de coupes budgétaires interviennent alors que la crise d'attractivité est majeure dans nos métiers. Le rythme des réformes, souvent brutales, menées sans concertations suffisantes et sans bilans, associé au déclasserement salarial des enseignants et enseignantes, n'incite pas les jeunes diplômés à se projeter dans la carrière.

Comme un article du Monde, daté du 30 avril dernier, le rappelle, les revalorisations décidées depuis 2020 n'ont pas permis d'enrayer l'érosion du pouvoir d'achat, puisque l'inflation a intégralement absorbé les gains des enseignants avec plus de 15 ans d'expérience, soit les deux tiers de la profession. La journaliste, Eléa Pommiers, rappelle aussi qu'un professeur de lycée gagnait 2,5 fois le SMIC après 15 ans de travail en 1990, contre 1,9 fois en 2023. En fin de carrière, il gagnait 3,6 fois le salaire minimal en 1990, mais seulement 2,6 fois en 2023, soit à peine plus que ce qu'il percevait au bout de dix ans, en 1990.

Rappelons aussi que le salaire des enseignants et enseignantes a également décroché, en comparaison des autres fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique, dont la part des primes a progressé fortement et qui sont, au final, payés en moyenne 1000 euros de plus par mois.

Actualité oblige, en cette fin d'année scolaire, nous prendrons l'exemple de la mise en place du parcours dit en Y, en classe de terminale professionnelle, pour illustrer les effets délétères de réformes prises dans la précipitation, sans tenir compte des alertes posées par les organisations syndicales. Comme vous le savez, les principales épreuves du baccalauréat professionnel ont été avancées d'un mois, et après avoir composé, les élèves devront, soit revenir en classe pour préparer une poursuite d'études, soit retourner en entreprise pour 5 semaines dans le but de préparer une insertion professionnelle. Puisque nous le vivons actuellement, nous pouvons témoigner des conséquences bien concrètes, transmises et vécues par des équipes éducatives au bord de l'explosion. En effet, les collègues de la voie professionnelle sont confrontés à une pression maximale pour boucler leurs programmes, organiser leurs CCF avec un mois d'avance, tout en gérant l'organisation de la future période de formation en entreprise. A toutes fins utiles, rappelons qu'accompagner une PFMP nécessite un triple travail : de préparation, de suivi et de bilan pour faire émerger les compétences acquises. Ce cumul d'activités, outre qu'il épuise les équipes, a des conséquences sur nos élèves soumis à une pression maximale pour rendre leurs CCF, préparer les épreuves en même temps que la plupart d'entre eux doivent repartir en recherche de lieux de stage, à une période où les entreprises sont très sollicitées par

les autres élèves de la voie pro devant aussi effectuer leur période de formation. Le Sgen-CFDT alerte sur un système éducatif au bord de l'explosion, qui ne tient que grâce à l'abnégation et à la conscience professionnelle des agents.

Nous aimerions également revenir sur la montée de la violence qui touche nos établissements scolaires, il ne se passe plus de mois désormais sans un triste fait divers : la semaine dernière encore, un adolescent a tué l'une de ses camarades, à coups de couteau ! Après tant d'autres. Et sans raison apparemment...

La violence est présente au quotidien, dans notre école, avec son cortège d'intimidations, de menaces, de trafics, d'agressions. On harcèle, on frappe, on blesse, on tue dans l'école, à la sortie de l'école, élèves ou professeurs, pour un oui, pour un non, pour la drogue, pour la religion, pour une remontrance, un mot, un geste, un refus, un regard, pour rien, parce que pour trop d'enfants, d'adolescents et d'adultes, la violence est devenue un mode d'expression normal.

Certes, les agresseurs, et a fortiori les tueurs, ne sont heureusement encore qu'une petite minorité dans nos classes. Mais combien de nos élèves désormais, viennent en classe avec une arme, « pour se défendre » ?

Bien sûr, à chaque drame, on s'offusque, on s'indigne, avec les mêmes mots : inacceptable, insupportable, intolérable... Mots usés, vidés de leur sens, sans effet finalement.

Les partisans de l'ordre et de l'interdit réclament plus de répression, des portiques ou des policiers à l'entrée des établissements, des peines plus sévères, une surveillance accrue des réseaux sociaux. À l'inverse, d'autres, et nous les rejoignons, réclament plus de prévention pour détecter les problèmes le plus tôt possible, plus d'assistantes sociales, de médecine scolaire, de psychologues, des moyens supplémentaires pour la psychiatrie, plus d'adultes pour encadrer dans les établissements.

Ce qui est sûr, c'est que la violence monte au fur et à mesure que l'école s'affaisse. Si nous ne parvenons plus à dresser le rempart de la civilisation et de la civilité contre la sauvagerie, qu'advient-il ? Il y a donc un immense chantier devant nous et nous avons besoin d'aide et de moyens pour le poursuivre sans nous épuiser.

Concernant maintenant les points à l'ordre du jour, le Sgen-CFDT tient à remercier le travail des collègues du Rectorat, qui fournissent un travail énorme pour tenir compte des remarques faites par les organisations syndicales et chaque année enrichir le contenu du rapport social unique. Le RSU est un ouvrage précieux, tant par son volume en pages que pour son utilité cruciale, pour mieux analyser et comprendre les

données sociales. Il ne s'agit pas d'accéder au luxe statistique pour la beauté du geste, mais de disposer de leviers pour avancer, sur l'égalité professionnelle dans notre académie féminisée, et d'avancer sur les enjeux de RPS et de QVT notamment. Le texte de loi indique : « le RSU est présenté en CSA et donne lieu à débat sur l'évolution des politiques de ressources humaines ».

Saisissons donc cette occasion pour réfléchir ensemble aux moyens qui permettraient d'endiguer la baisse des taux de mutation inter dans le premier degré, ou encore de remédier au tarissement du mouvement intra dans le second degré, avec des barèmes qui explosent dans certaines disciplines. Même si ces difficultés de mutation s'éclairent à la lumière des chiffres des BOP confirmant la baisse des emplois année après année, d'autres explications sont à rechercher. La lecture du RSU 2023 accentue également nos inquiétudes exprimées précédemment sur la montée de la violence dans les EPLE. Avec 90 armes découvertes sur les élèves cette année-là, il nous semble plus que jamais indispensable que les personnels éducatifs soient formés d'urgence pour encadrer a minima des séances de sensibilisation et de prévention auprès des élèves.

Pour ne pas allonger encore notre déclaration, nous nous réservons des questions pour alimenter nos débats en séance.

Le Sgen-CFDT Paris vous remercie pour votre écoute et pour les réponses que vous voudrez bien apporter à ses remarques et interrogations.